

Dans le cadre de la démarche Municipalités Amis des Aînés (MADA), un comité a été mis sur pied et la Politique ainsi que le Plan d'action ont été adoptés en octobre. Cette démarche permettra aux organismes de s'inscrire dans divers programmes d'aide financière disponibles auprès de ministères provinciaux visant les objectifs du plan d'action.

FONDS DE VISIBILITÉ ÉOLIEN

Le Fonds de visibilité de Northland Power a permis à 18 OBNL du milieu de se prévaloir d'une somme de 29 859 \$. Le Fonds de visibilité de Cartier Énergie a distribué une somme de 15 019 \$ entre 19 organismes. La liste des OBNL ayant bénéficié de ces fonds est disponible au bureau.

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES OCTROYÉES PAR LA MUNICIPALITÉ À DES OBNL en 2015

Corporation de développement de Saint-Maxime-du-Mont-Louis	10 000 \$
Loisirs Gros-Morne	6 000 \$
Maison L'Essentielle - subvention totale de 50 000 \$ sur 5 ans	10 000 \$
Maison L'Essentielle - aide en remplacement des taxes foncières et de services	1 560 \$
Animation Jeunesse Haute-Gaspésie – quote-part + Pacte rural	14 416 \$
Terrain de balle de Gros-Morne	8 000 \$
Dons divers – Tous les organismes du milieu	+ - 2 500 \$

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

Le nouveau rôle triennal a été déposé le 28 octobre dernier. Il résulte d'une équilibrage qui a permis de réduire certains écarts entre le prix de vente et les évaluations municipales. Un dépliant explicatif sur «l'évaluation de votre propriété» sera joint à la facturation foncière de février 2016.

Pour l'année 2016, les travaux à réaliser sont encore nombreux. Qu'il s'agisse de la réfection de la Passerelle Gros-Morne, du parc et du terrain de balle à compléter, du mur du Chemin du Portage, de la réfection intérieure et extérieure du Centre Jude Drouin, de l'asphaltage de l'Avenue E, du changement de certains noms de rues ou autres problématiques, le Conseil devra définir ses priorités selon les disponibilités budgétaires.

Tel que prescrit par la Loi, je dépose en annexe la liste des contrats accordés au cours de la période du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015 dont le montant global est supérieur à 25 000 \$ ainsi que la liste des fournisseurs dont la somme totale atteint 25 000 \$ et plus. Ces listes sont disponibles au bureau du secrétariat municipal pour consultation.

Serge Chrétien, maire

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES MATIÈRES RÉCUPÉRABLES

La collecte (bac vert) prévue le 25 décembre sera reportée le 28 décembre

La collecte (bac bleu) prévue le 1^{er} janvier sera reportée le 4 janvier



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014

Chers contribuables,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, le maire doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité avant l'adoption du budget de l'année suivante.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014 :

Revenus		
Fonctionnement	2 366 442 \$	2 366 442 \$
Dépenses		
Charges	(1 980 130)	
Élément de conciliation à des fins fiscales	(319 340)	
Affectation aux activités de fonctionnement	(45 832)	2 345 302 \$

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2014	21 140 \$
Excédent de fonctionnement cumulé des années antérieures	91 692 \$
Excédent cumulé au 31 décembre 2014	112 832 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT affecté au budget 2015	- 32 476 \$

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ(SURPLUS) 80 356 \$

FONDS ÉOLIEN Northland Power	119 827 \$
FONDS ÉOLIEN Cartier Énergie Éolienne	63 666 \$
FONDS CARRIÈRES ET SABLIERES	11 018 \$
FONDS RÉSERVÉS EAUX USÉES	12 960 \$
FONDS DE ROULEMENT	39 620 \$
Soldes disponibles de règlement d'emprunt fermé	664 \$

Les arrérages de taxes à recevoir au 31 décembre 2014 étaient de 146 495 \$, ce qui représente une très légère baisse comparativement à l'année 2013 soit près de 17,4 % du total des taxes et services facturés dans l'année.

Le rapport du vérificateur externe a confirmé que les chiffres contenus aux états financiers étaient exacts et démontraient fidèlement la situation financière réelle au 31 décembre 2014.

BILAN DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES 2015

Le budget d'opérations et d'immobilisations pour l'année en cours 2015 s'élève à 2 362 123 \$ incluant la somme de 708 130 \$ provenant de la subvention du PIQM pour l'assainissement des eaux.

Voici la rémunération des Élus pour l'exercice financier 2015.

	Salaire	Allocation de dépenses	Séance Extra
Maire	7 369,92 \$	3 684,96 \$	30 \$
Conseillers	1 842,48 \$	921,24 \$	30 \$

Lorsque le maire siège au Conseil des maires de la MRC de la Haute-Gaspésie, celui-ci reçoit un salaire mensuel de 154,80 \$ ainsi qu'une allocation non imposable de 77,40 \$. De plus, il peut recevoir un salaire supplémentaire de 42,81 \$ pour assister à divers comités et une allocation non imposable supplémentaire de 21,40 \$ pour chaque réunion supplémentaire d'une demi-journée à laquelle il assiste. Si la réunion supplémentaire à laquelle il assiste dure une journée complète, le tarif est fixé à 82,28 \$ et une allocation non imposable supplémentaire de 42,39 \$. Enfin, pour siéger au Conseil des Territoires non-organisés (TNO) de la MRC de la Haute-Gaspésie, le maire reçoit un salaire de 55,20\$ et une allocation non imposable de 27,60 \$.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le taux de la taxe foncière 2015 a été maintenu au taux de 1,10\$/100 \$ d'évaluation. La Municipalité ne prévoit pas, à ce stade, de déficit à la fin de la présente année. Nous avons reçu un versement de la Sécurité publique en remboursement de dépenses lors de la tempête de juillet 2014. À ce jour, pour l'ensemble du sinistre, la part de la Municipalité s'élève 22 621,18 \$ soit 23 % des dépenses admissibles de 98 993,40 \$ et un coût de 7 728,25 en dépenses non admissibles pour un total payé par la Municipalité de 30 349,43 \$. Les dépenses pour la réfection de la passerelle de la rue du Souvenir seront admissibles à une aide financière de 23% et les travaux sont prévus en 2016.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

L'équipe des pompiers volontaires est toujours active et je tiens à souligner leur professionnalisme et leur dévouement. Nous sommes heureux d'accueillir 5 pompiers en formation au sein du groupe.

Un remerciement est aussi adressé aux Premiers Répondants qui donnent bénévolement de leur temps au mieux-être de la communauté. Leurs disponibilités et leurs engagements sont appréciés de tous. Je félicite les nouvelles recrues qui se sont ajoutées ainsi que ceux qui ont cessé leurs activités après de très nombreuses années de dévouement. MERCI du fond du cœur.

TRANSPORT

Réseau routier :

Des travaux d'asphaltage ont été accordés pour une somme totale de 141 008,79 \$ dans les secteurs Gros-Morne et Mont-Louis. Nous avons mis à profit les Fonds Éoliens en appliquant une somme de 50 000 \$ du Fonds Cartier et 62 560 \$ du Fonds Northland Power. De plus, le Fonds Northland fournit une somme de 42 500 \$ pour le paiement annuel du garage municipal. Les Fonds Éoliens sont un soutien financier d'importance pour l'amélioration et l'acquisition d'infrastructures municipales.

Une demande d'aide financière a été adressée au MTQ afin d'améliorer le mur de soutènement du Chemin du Portage, secteur Gros-Morne. Nous n'avons reçu aucune réponse à ce jour.

De plus, nous avons obtenu les résidus de pulvérisation de pavage «pulvo» suite aux travaux du MTQ sur la route 132. Un procédé de tamisage est requis avant de pouvoir utiliser ce matériel sur nos routes non asphaltées. L'expérience a été concluante lors des essais sur le Chemin de la Rivière à Gros-Morne et le Chemin des Côtes à Anse-Pleureuse. Nous pourrions donc procéder au rechargement dès l'été 2016 sur les secteurs endommagés puisque nous avons maintenant une quantité appréciable en réserve.

HYGIÈNE DU MILIEU

Assainissement des eaux :

Le Programme TECQ a été renouvelé pour la période 2014-2018. La réalisation de l'analyse des dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées (fosse septique et champs d'épuration) du secteur Gros-Morne est presque complétée. Nous attendons le dépôt du rapport final. L'analyse par la direction des infrastructures du MAMOT suivra et nous connaissons l'admissibilité ou non des travaux à une aide financière par le Programme TECQ 2014-2018 et le programme PRIMEAU. Cette étude a été réalisée pour la somme de 63 178 \$ financée entièrement par le Programme TECQ 2014-2018.

De plus, afin d'assurer la sécurité de l'alimentation en eau potable, nous terminons l'installation d'une génératrice à la station de pompage de Gros-Morne au coût de 51 049 \$ également financé entièrement par le Programme TECQ 2014-2018.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Durant l'année, nous avons bénéficié d'une subvention du Programme FAIR totalisant 14 semaines. Les travaux visés par le programme FAIR consistent à fournir de l'aide aux divers travaux d'entretien municipaux et d'équipements de loisirs.

La municipalité a lancé sa vidéo promotionnelle. Initiée par le conseil municipal et réalisée en collaboration avec Télé-Soleil, la vidéo vise à faire découvrir la municipalité sous différentes facettes. On peut y apercevoir les splendides paysages que l'on retrouve sur le territoire de la municipalité mais également des scènes qui évoquent le dynamisme et la vitalité de la communauté. Vous pouvez la visionner à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=Cl-Xr7-YkVg>

LOISIRS & CULTURE

Le Club des 50 ans et + de Mont-Louis a obtenu une aide financière de 25 000 \$ du Programme Nouveaux Horizons pour aînés. Cette subvention a servi à moderniser la cuisine du Centre Jude Drouin.

L'aide ainsi apportée à l'amélioration des infrastructures municipales profitera à l'ensemble de notre municipalité. Un gros Merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à cette réussite.

Le terrain de balle de Gros-Morne a aussi subi une cure de rajeunissement. Les travaux aux abris pour joueurs seront réalisés à l'été 2016. De nouveau, MERCI aux bénévoles qui se sont impliqués dans ce dossier.